



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Nyon, le 26 octobre 2000

Communiqué de presse

Les Régions plaident en faveur de la sauvegarde de la diversité régionale en Europe

Lors de la Première Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Culture, organisée par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) les 25 & 26 octobre 2000 à Nyon (Vaud-CH), les 140 ministres et responsables régionaux de la culture représentant 75 régions d'une vingtaine des pays ont adopté une déclaration en faveur de la sauvegarde de la diversité régionale en Europe.

Face à la mondialisation de l'économie, les décideurs régionaux ont exprimé les inquiétudes de leurs populations de voir leur identité régionale se diluer et leurs cultures s'affaiblir avec la standardisation qui accompagne ce processus. Ils ont à cet égard souligné le besoin d'une action coordonnée des Régions européennes pour veiller à ce que les négociations dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'aboutissent pas à la suppression des cofinancements publics dans le domaine de la culture tant au niveau européen que national, régional et local. *"Pour que l'Europe puisse garder sa diversité et sa pluralité, il est urgent d'inscrire dans le droit international les compétences législatives et financières des régions en matière de politiques culturelles"* - a dit M. Claude Ruey, Conseiller d'État du Canton de Vaud et hôte de cette conférence.

Les participants ont aussi débattu d'un deuxième enjeu de taille pour les régions que constitue la réforme en cours des Institutions européennes en vue de l'élargissement de l'Union. Les régions des pays fédérés qui exercent des compétences larges dans le domaine culturel (en Allemagne, par exemple, les collectivités territoriales financent les politiques culturelles à hauteur de 95 % du budget global) ont fait partager les craintes de perdre leur autonomie dans ce domaine avec le passage de l'actuel vote à l'unanimité au scrutin majoritaire. *"Dans le cadre de cette réforme, les régions européennes réunies au sein de l'Assemblée des Régions d'Europe doivent œuvrer pour obtenir une définition claire des compétences pour chaque niveau de décision (UE, États, Régions & Communes)"* - a plaidé Luc Van den Brande, Président de l'ARE. *"Sans ce préalable, le vote à majorité qualifiée présente le danger de centralisation des politiques culturelles en Europe contraire au principe de subsidiarité et nous devons nous y opposer"* - a précisé Mme Lise Prokop, Vice-Ministre Présidente de la Basse-Autriche, Présidente de la Commission Culture de l'ARE et initiatrice de cette conférence.

Les décideurs régionaux comme les représentants de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe ont également insisté sur l'importance du dialogue interculturel interrégional et de la coopération transfrontalière en particulier dans ce domaine en tant qu'instrument de la paix et de la stabilité en Europe. Le rôle positif des politiques culturelles adaptées a été mis en exergue dans la résorption d'ostracismes et dans une meilleure intégration des migrants, notamment.

Des participants à la Conférence se sont aussi engagés à apporter une contribution au rayonnement des langues régionales et minoritaires, notamment au cours de 2001 déclarée l'Année européenne des langues par l'UE et le Conseil de l'Europe.

L'ARE est le mouvement politique des Régions d'Europe engagé depuis 1985 en faveur de la promotion du régionalisme en Europe et du développement de la coopération interrégionale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- Service Presse & Communication de l'ARE à Strasbourg : Barbara Thauront et Francine Huhardeaux, Tél. +33 3 88 22 07 07, Fax +33 3 88 75 67 19, E-mail infopresse@are-regions-europe.org
- Bureau de l'ARE à Bruxelles : Stéphane Cools, Tél : +32 2 421 85 12, Fax +32 2 421 87 87, E-mail s.cools@mrw.wallonie.be